

ACTUALITE FISCALE

02 décembre 2020

Me Luc GIL

Public :

Collaborateurs, experts-comptables et commissaires aux comptes

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Cette formation a vocation à synthétiser la doctrine administrative et les principales décisions de jurisprudence fiscale. Elle constitue un socle constant de connaissances visant à améliorer l'approche conseil et la maîtrise des risques liés à l'évolution des règles fiscales.

Ce séminaire approfondit les règles fiscales les plus actuelles et fait un point particulier lors de chaque session sur un thème à spécifique en lien avec l'actualité du trimestre précédent.

Contenu de la formation :

- Impôt sur le revenu
- Traitements et salaires
- Revenus fonciers
- Revenus mobiliers
- Plus-values des particuliers
- Plus-values professionnelles
- BNC
- BIC
- Impôt sur les sociétés
- T.V.A.
- Marchands de biens – Immobilier
- Enregistrement
- I.F.I.
- Impôts locaux
- Contrôle fiscal
- Dispositions communes
- International
- Taxes diverses
- Thèmes :
 - 2^{ème} loi de finances rectificatives pour 2020
 - Incidences du « covid-19 » sur la CET

Moyens pédagogiques et techniques :

Support de formation envoyé par mail avant le jour de la formation.

Questionnaire en fin de séance pour évaluer les acquis.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en distanciel.

Feuilles de présence numérique signées par les stagiaires par demi-journée.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre, par mail, à l'ADECA.

Modalité d'organisation :

- Lieu : en visioconférence
- Durée : 1 journée de 7h
- Horaire : 9h - 18h
- Groupe : 40 personnes